

---

à la capacité du système des Nations Unies de procéder à des délibérations constructives sur les questions de sécurité internationale, et notamment la maîtrise des armements et le désarmement. Bien qu'ils aient été tentés de voter des résolutions qui ne pouvaient rallier un consensus, les non-alignés ont choisi en fin de compte la voie du réalisme plutôt qu'une procédure qui ne pouvait que ravalier le système.

Il est tout de même important que la Deuxième session ait réaffirmé l'adhésion des États membres au Document final de la Première session extraordinaire. Le programme d'action de ce Document final, de même que bon nombre des dirigeants mondiaux qui ont pris la parole à la session extraordinaire, ont mis en évidence l'importance des négociations.

### La maîtrise des armements

Dans son allocution, le premier ministre Trudeau a exhorté de nouveau les puissances nucléaires à négocier quatre accords vérifiables de maîtrise des armements, qui, conjugués, briseraient l'élan technologique de la course aux armes nucléaires. Je les rappelle pour mémoire : interdiction totale des essais nucléaires ; interdiction des vols d'essai de tout nouveau vecteur stratégique ; arrêt de la production de matières fissiles à des fins militaires ; limitation, suivie éventuellement d'une réduction, des budgets militaires affectés aux nouveaux systèmes d'armes stratégiques. Cette stratégie de l'asphyxie, comme l'a souligné le Premier ministre, ne concurrence pas les négociations en cours sur la réduction des armes nucléaires. Pour illustrer ce point, il a proposé que la stratégie soit englobée dans une politique de stabilisation à deux volets complémentaires : les négociations actuelles destinées à créer un équilibre nucléaire stable, mais à des niveaux moins élevés ; et la stratégie de l'asphyxie destinée à prévenir le développement de nouveaux systèmes d'armes.

Les déclarations des représentants canadiens au sein des groupes de travail et en comité plénier ont mis en évidence la souplesse du Canada et sa volonté d'en arriver à un consensus sur des points tels que le programme global de désarmement, l'amélioration de l'efficacité des mécanismes de désarmement et la campagne mondiale du désarmement. C'est d'ailleurs un document officiel du Canada qui constituait le point de départ des délibérations sur une campagne mondiale du désarmement, et les efforts soutenus du Canada permirent, en grande partie, d'obtenir un consensus sur cette question. Le Canada était également actif au niveau de sa présidence du Groupe Barton, l'organe consultatif officiel de vingt pays occidentaux de même avis. La délégation comptait d'ailleurs dans ses rangs dix-neuf observateurs parlementaires et quinze conseillers venus d'universités et d'organisations non gouvernementales. En outre, la délégation canadienne a tenu régulièrement des séances d'information à l'intention de membres des organisations non gouvernementales canadiennes présents à la session.

Bien que la Deuxième session extraordinaire n'ait pas répondu complètement aux attentes de nombre de gens et de gouvernements, elle a néanmoins permis de braquer l'attention sur les questions vitales, et souvent complexes, de la maîtrise des arme-